

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°52

SYNTHESE

CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle	2018	2019			<p>Au 3^e trimestre 2019, les prix des produits agricoles reculent légèrement tandis que la croissance du coût des moyens de production s'atténue.</p> <p>Sur un an, les cours des produits végétaux baissent fortement (- 3,9 % après + 4,3 % au trimestre précédent) tirés par le recul marqué des prix des céréales (- 15,4 %) dans un contexte de production nationale en forte hausse (+ 13,4 %). La hausse des prix des animaux et produits animaux s'atténue (+ 4,4 % après + 5,1 %). Les cours des porcins poursuivent leur rebond (+ 27,0 %) en raison du repli saisonnier de l'offre et du dynamisme des exportations. En revanche, les prix des gros bovins fléchissent de 1,4 %, pénalisés par une baisse de la consommation sur un an. La croissance des cours des fruits et légumes se maintient (+ 1,2 %). La hausse des prix d'achat des moyens de production ralentit sur un an sous l'effet d'une atténuation de la hausse des cours des biens et services et des biens d'investissement.</p> <p>Au 3^e trimestre 2019, l'effet ciseau baisse de 0,9 % après une progression de 1,8 % au trimestre précédent. En cumul de janvier à septembre 2019, l'excédent agro-alimentaire français s'établit à 5,7 milliards d'euros, soit un niveau supérieur de 983 millions d'euros au cumul de janvier à septembre 2018.</p>
	T4	T1	T2	T3	
Prix des produits agricoles à la production (IPPAP)	+ 5,0 %	+ 4,4 %	+ 4,4 %	- 0,1 %	
Prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)	+ 5,2 %	+ 3,8 %	+ 2,6 %	+ 0,8 %	
Effet ciseau (Rapport IPPAP/IPAMPA)	- 0,2 %	+ 0,5 %	+ 1,8 %	- 0,9 %	
Solde des échanges agroalimentaires	+ 2,9 %	+ 26,6 %	+ 19,0 %	+ 16,7 %	

ECONOMIE DE LA SANTE

Fin août 2019, les remboursements de soins de ville en date de soins diminuent légèrement de 0,1 % sur un an au régime agricole.

Fin août 2019, le nombre de patients au régime des salariés agricoles progresse de 1,6 % sur un an, après 1,2 % fin septembre 2018. Chez les non-salariés agricoles, la baisse du nombre de patients s'accroît (- 3,4 % après - 3,1 % fin septembre 2018).

Les remboursements de **soins de ville** en date de soins augmentent de 2,5 % à fin août 2019 au régime des salariés, en accélération par rapport à fin juin. Au régime des non-salariés, la baisse des remboursements s'atténue légèrement à - 2,4 %. Fin août 2019, les remboursements des **soins en cliniques** en date de soins (+ 2,9 %) sont à un niveau similaire à fin juin 2019 au régime des salariés (+ 3,0 %). Pour les non-salariés, le recul des dépenses continue de s'atténuer (+ 0,4 point par rapport au trimestre précédent) pour atteindre - 2,4 % fin août 2019.

Evolution annuelle		2018	2019		
		T4	T1	T2	Fin août
Nombre de patients	Salariés	+ 1,3 %	+ 1,2 %	+ 1,5 %	+ 1,6 %
	Non-salariés	- 3,1 %	- 3,6 %	- 3,5 %	- 3,4 %
Remboursement de soins de ville (*)	Salariés	+ 2,7 %	+ 2,3 %	+ 2,3 %	+ 2,5 %
	Non-salariés	- 1,6 %	- 2,1 %	- 2,5 %	- 2,4 %
Remboursements de soins en cliniques (*)	Salariés	+ 1,1 %	+ 2,5 %	+ 3,0 %	+ 2,9 %
	Non-salariés	- 5,1 %	- 3,3 %	- 2,8 %	- 2,4 %

(*) Données corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Baisse accrue du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles avec arrêt en 2018

En 2018, au régime des salariés et des non-salariés agricoles, le recul du **nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles avec arrêt** est plus conséquent que les années précédentes (respectivement - 3,5 % et - 8,6 %).

Au régime des salariés, la relative stabilité du **nombre d'heures travaillées** s'accompagne d'une baisse du nombre d'accidents du travail avec arrêt par an, le **taux de fréquence** diminue également (- 3,8 %). Chez les non-salariés, la baisse de l'indice de fréquence se renforce en 2018 (- 6,6 % après - 2,2 % en 2017), alors que le repli des effectifs de chefs est toujours du même ordre de grandeur depuis quelques années (- 1,5 %).

En 2018, le **nombre de troubles musculo-squelettiques** reconnus avec arrêt recule de 2,0 % au régime des salariés agricoles (après une hausse en 2016 et 2017) et de 11,2 % au régime des non-salariés.

Evolution annuelle		2015	2016	2017	2018
Nb d'accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles avec arrêt	Salariés	- 0,7 %	- 1,2 %	- 0,8 %	- 3,5 %
	Non-salariés	- 7,1 %	- 2,4 %	- 3,3 %	- 8,6 %
Indice ou taux de fréquence des AT avec arrêt	Salariés	+ 0,4 %	- 2,4 %	- 0,6 %	- 3,8 %
	Non-salariés	- 5,6 %	- 1,7 %	- 2,2 %	- 6,6 %
Nb de troubles musculo-squelettiques avec arrêt	Salariés	- 4,2 %	+ 2,5 %	+ 1,1 %	- 2,0 %
	Non-salariés	- 7,1 %	- 0,2 %	- 3,9 %	- 11,2 %

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE, PRIME D'ACTIVITE

Evolution trimestrielle		2018	2019			Au 3 ^e trimestre 2019, le nombre d'allocataires de la prime d'activité progresse au régime agricole (+ 2,5 % sur un an), moins fortement qu'au trimestre précédent (+ 3,8 %).
		T4	T1	T2	T3	
Nombre d'allocataires du revenu de solidarité active	Salariés	+ 1,2 %	+ 0,5 %	- 0,5 %	- 2,6 %	Au 3 ^e trimestre 2019, le nombre de familles bénéficiaires du revenu de solidarité active (rSa) au régime agricole décroît légèrement (- 0,4 %) par rapport à juin 2019 (+ 0,8 % sur un an). Cette évolution est portée par le régime des salariés agricoles (- 2,6 %) malgré la progression au régime des non-salariés agricoles (+ 3,4 %).
	Non-salariés	+ 1,8 %	- 5,4 %	+ 3,1 %	+ 3,4 %	
Nombre d'allocataires de la prime d'activité	Salariés	+ 12,3%	+ 31,9%	+ 5,5 %	+ 3,1 %	Au 3 ^e trimestre 2019, la montée en charge du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité se poursuit en septembre 2019 (+ 2,5 %, après + 3,8 % en juin 2019). Elle résulte d'une croissance simultanée des bénéficiaires au sein des deux régimes.
	Non-salariés	+ 8,6 %	+ 20,5%	- 0,2 %	+ 1,2 %	

CONJONCTURE - DONNEES DETAILLEES

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 3 ^e trimestre 2019.....	3
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à fin août 2019	4
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin août 2019	5
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin août 2019	7
Accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles en 2018	8
Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles en 2018.....	9
Famille : rSa et prime d'activité au 3 ^e trimestre 2019	10

Télécharger les données au format Excel :



Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 3^e trimestre 2019

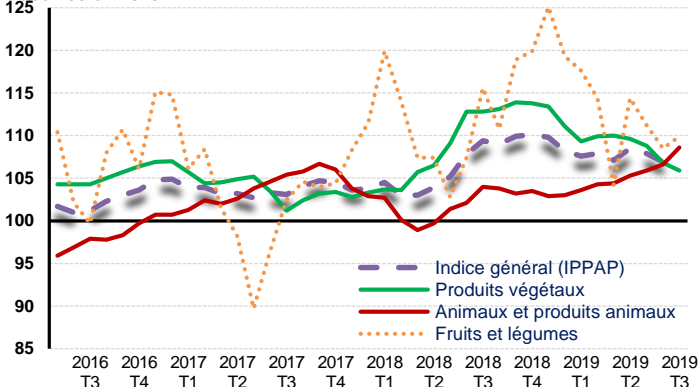
Léger recul des prix des produits agricoles

Au 3^e trimestre 2019, les prix à la production des produits agricoles reculent faiblement (- 0,1 %) après quatre trimestres de hausses successives.

Sur un an, les cours des **produits végétaux** baissent fortement (- 3,9 %). La hausse des prix des **animaux et produits animaux** s'atténue (+ 4,4 % après + 5,1 % au 2^e trimestre 2019) alors que la croissance des cours des **fruits et légumes** se maintient (+ 1,2 %).

Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles

Base 100 en 2015



Au 3^e trimestre 2019, les prix des **vins** reculent pour le quatrième trimestre consécutif en quatre ans (- 6,4 %) en raison d'une forte hausse de la production mondiale sur un an. Les cours des **céréales** chutent de 15,4 % dans un contexte de production en forte hausse (+ 13,4 %) conjuguée à une augmentation des surfaces cultivées (+ 3,5 %). En 2019, la production de blé atteint 41 millions de tonnes et s'approche du record de 2015.

Les prix des **oléagineux** progressent de 3,9 % au 3^e trimestre 2019 en raison d'une baisse de la production s'expliquant par le recul des surfaces, les attaques de ravageurs et les conditions difficiles de semis (sécheresse).

Tableau 1 : Prix agricoles à la production

Evolution en % sur un an	Pond. Indice	2017	2018	2018 T4	2019 T1	2019 T2	2019 T3
Indice général brut	100%	+3,7	+2,0	+5,0	+4,4	+4,4	-0,1
Vins	20,0%	+1,7	+4,5	-0,7	-5,5	-5,7	-6,4
Céréales	15,2%	+4,0	+10,6	+24,3	+17,9	+4,8	-15,4
Lait	14,6%	+12,6	+0,9	+0,4	+3,3	+6,6	+3,2
Gros bovins	11,2%	+4,1	-0,5	-1,9	+0,8	+0,9	-1,4
Volailles	5,7%	-1,0	-0,3	+1,6	+3,9	+4,2	+2,9
Porcins	4,9%	+6,5	-11,8	-0,7	+2,7	+19,4	+27,0
Légumes frais	4,5%	-5,2	+8,2	+30,4	+24,9	+8,3	+5,8
Oléagineux	4,0%	+0,6	-7,1	+0,9	+5,2	+4,4	+3,9
Fruits frais	3,2%	-0,8	+12,3	-3,4	-8,1	-7,2	-6,2
Veaux	2,0%	-0,9	+0,8	-2,2	-4,3	-9,1	-9,0

Source : Agreste

Au 3^e trimestre 2019, le cours des **animaux** maintient sa croissance (+ 4,3 %). Les prix des **volailles** (+ 2,9 %) bénéficient d'une consommation soutenue (+ 2,0 %), d'une baisse de la production (- 3,1 %) et des abattages (- 2,3 %). Les cours des **porcins** poursuivent leur rebond (+ 27,0 %) en raison du repli saisonnier de l'offre et du dynamisme des exportations (épidémie de peste porcine en Asie). En revanche, les prix des **gros bovins** fléchissent de 1,4 % au 3^e trimestre, pénalisés par une baisse de la consommation sur un an (- 0,6 %).

Avec le recul de la collecte de **lait** de 0,7 % sur un an (conditions climatiques défavorables aux fourrages, contraction du cheptel de vaches laitières) et la revalorisation des produits industriels à base de lait, le cours du lait croît au 3^e trimestre 2019 (+ 3,2 %).

Les prix des **légumes frais** progressent de 5,8 % ce trimestre, en raison de productions limitées par la baisse des rendements. Au 3^e trimestre 2019, les cours des **fruits frais** reculent de 6,2 %. Les prix des **pommes** (- 10,9 %) pâtissent de stocks européens élevés, d'une hausse de la production française sur un an (+ 6,2 %) et d'un manque de dynamisme de la demande nationale encore orientée vers les fruits d'été.

Ralentissement de la croissance des coûts de production

Au 3^e trimestre 2019, la hausse des prix d'achat des moyens de production ralentit sur un an (+ 0,8 % après + 2,6 % au trimestre précédent), sous l'effet d'une atténuation de la hausse des cours des **biens et services** (+ 0,5 %) et des **biens d'investissement** (+ 1,7 %). La progression des prix des **aliments des animaux** et des **engrais** s'atténue encore par rapport au trimestre précédent (respectivement + 1,7 % et + 4,6 %).

Les prix de l'**énergie** diminuent fortement ce trimestre (- 3,6 %). Le cours du Brent se situe à 55,7€ / baril, une moyenne trimestrielle en baisse de 13,8 % sur un an.

Graphique 2 : Prix d'achat des intrants

Base 100 en 2015

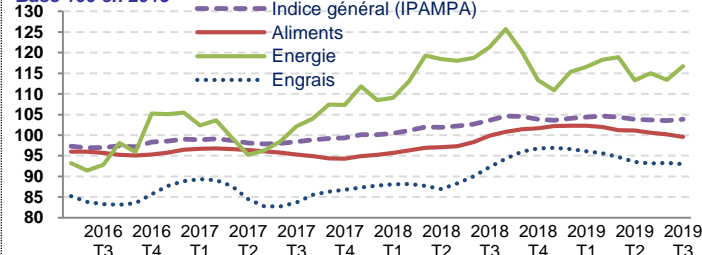


Tableau 2 : Echanges agroalimentaires

Cumul de janv à sept En millions d'euros	Exportations		Importations		Solde		
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	Evolution
Produits agric et alim.	46 089	47 778	41 362	42 067	4 727	5 710	+983 20,8%
Produits bruts	11 148	11 760	10 430	10 654	718	1 106	+388 +++
dont céréales	5 754	6 171	1 132	1 249	4 622	4 922	+300 6,5%
dont légumes	1 640	1 904	2 528	2 683	-888	-779	+109 12,3%
dont fruits	1 280	1 167	4 898	4 829	-3 617	-3 662	-45 -1,3%
Produits transformés	34 941	36 018	30 932	31 414	4 010	4 604	+594 14,8%
dont boissons	11 894	12 797	2 969	2 898	8 925	9 898	+973 10,9%
dont produits laitiers	4 848	5 008	3 100	3 117	1 748	1 891	+143 8,2%
dont viandes	3 228	3 267	4 272	4 317	-1 044	-1 050	-6 -0,6%
dont prod. fruits, légumes	1 591	1 668	3 812	3 776	-2 221	-2 108	+113 5,1%

Source : Agreste

Hausse de 20,8 % du solde des échanges agroalimentaires

En cumul de janvier à septembre 2019, l'**excédent agro-alimentaire** français s'établit à 5,7 milliards d'euros, soit un niveau supérieur de 983 millions d'euros au cumul de janvier à septembre 2018.

Le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire (+ 1,1 milliard d'euros) sous l'effet de la hausse des exportations de **céréales** (+ 7,2 %). Le solde des échanges de **fruits** reste lourdement déficitaire (- 3,7 milliards d'euros). Le solde commercial en **produits transformés** reste solide (+ 4,6 milliards d'euros), tiré par la hausse des exportations (+ 7,6 %) et par la baisse des achats de **boissons** (- 2,4 %). Le solde excédentaire des échanges de produits laitiers progresse sur un an.

Tableau 1 : Evolution du nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

		Evolution ACM fin aout 2019	Ecart par rapport à l'évolution fin septembre 2018 (en point)	Répartition du nombre de patients par classe d'âge à fin aout 2019	Affection de longue durée (ALD) Evolution annuelle à fin aout 2019
Régime agricole	20 ans et moins	+0,4%	+0,5 pt	19%	+4,2%
	21-64 ans	+0,0%	+0,1 pt	46%	+2,9%
	65 ans et plus	-2,1%	-0,2 pt	35%	-1,1%
	Total	-0,6%	+0,1 pt	100%	+0,0%
Dont Non-salariés 42 % (patients en ALD : 61 %)	20 ans et moins	-2,3%	+0,4 pt	11%	-0,6%
	21-64 ans	-2,9%	-0,5 pt	33%	-1,0%
	65 ans et plus	-4,0%	-0,4 pt	56%	-2,7%
	Total	-3,4%	-0,3 pt	100%	-2,5%
Dont Salariés 58 % (patients en ALD : 39 %)	20 ans et moins	+1,5%	+0,6 pt	25%	+5,8%
	21-64 ans	+1,4%	+0,3 pt	56%	+4,6%
	65 ans et plus	+2,1%	+0,1 pt	19%	+2,9%
	Total	+1,6%	+0,4 pt	100%	+3,7%

Source : CCMSA

Baisse des effectifs au régime des non-salariés et progression au régime des salariés agricoles

Le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville diminue de 0,6 % fin août 2019 en année complète mobile, une évolution similaire à celle à fin septembre 2018.

Au régime des non-salariés, les effectifs de patients baissent de 3,4 %, soit à un rythme légèrement plus accentué qu'en 2018 (-3,1 % fin septembre et fin décembre 2018). Cette baisse concerne toutes les tranches d'âge mais est plus marquée pour les personnes âgées de 65 ans et plus (-4,0 %).

Les effectifs sont en hausse de 1,6 % au régime des salariés, une évolution supérieure à celles de la fin d'année 2018 (+1,2 % fin septembre et +1,3 % fin décembre 2018). Les effectifs augmentent pour toutes les tranches d'âges et en particulier pour celle des 65 ans et plus mais c'est la classe d'âge des actifs qui contribue le plus à l'augmentation de la population totale.

Au régime agricole, le nombre de patients en affection longue durée (ALD) est stable et résulte de deux évolutions opposées. Sur un an, la baisse des effectifs en ALD s'accroît au régime des non-salariés agricoles (-2,5 %) alors que ceux des salariés progressent fortement (+3,7 %).

Sigles : ACM : Année complète mobile, ALD : Affection de longue durée

Contact : Claire Raoult - DSEF Département Prestations maladie – raoult.claire@ccmsa.msa.fr



Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin août 2019

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole en date de soins

Remboursements en date de soins à fin août 2019 (avec date de remboursements à fin octobre 2019)	Montants bruts (en millions d'euros)	Evolutions ACM corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières (en %)			Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
	Régime agricole	Régime agricole	Non-salariés	Salariés	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	4 658,0	-0,1%	-2,4%	+2,5%	-0,1 pt	-2,4 pt	+2,5 pt
Soins de ville hors produits de santé	3 014,6	-0,3%	-3,0%	+2,5%	-0,2 pt	-1,9 pt	+1,7 pt
Honoraires des médecins libéraux	851,0	-1,2%	-3,9%	+1,8%	-0,2 pt	-0,7 pt	+0,3 pt
- Médecins généralistes	305,2	-3,7%	-6,2%	-0,9%	-0,3 pt	-0,4 pt	-0,1 pt
- Médecins spécialistes	545,8	+0,3%	-2,5%	+3,3%	+0,0 pt	-0,3 pt	+0,4 pt
Dentistes	146,0	+1,1%	-1,9%	+3,5%	+0,0 pt	-0,0 pt	+0,1 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	935,1	+0,5%	-1,0%	+3,6%	+0,1 pt	-0,3 pt	+0,5 pt
dont Masseurs-kinésithérapeutes	222,9	-0,0%	-2,2%	+3,2%	-0,0 pt	-0,1 pt	+0,1 pt
dont Infirmiers	679,1	+0,3%	-0,9%	+3,4%	+0,0 pt	-0,2 pt	+0,3 pt
Laboratoires	169,5	-3,5%	-6,3%	-0,2%	-0,1 pt	-0,2 pt	-0,0 pt
Frais de transports	277,7	-6,1%	-8,4%	-2,6%	-0,4 pt	-0,6 pt	-0,1 pt
Indemnités journalières (IJ) :	582,2	+2,9%	-0,1%	+3,6%	+0,3 pt	-0,0 pt	+0,8 pt
- IJ maladie	357,2	+2,6%	-0,3%	+3,2%	+0,2 pt	-0,0 pt	+0,4 pt
- IJ ATMP	225,0	+3,4%	+0,3%	+4,1%	+0,2 pt	+0,0 pt	+0,3 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	1 643,5	+0,2%	-1,4%	+2,5%	+0,1 pt	-0,5 pt	+0,8 pt
Médicaments :	1 210,8	+0,2%	-1,3%	+2,2%	+0,1 pt	-0,3 pt	+0,5 pt
- Médicaments délivrés en ville	1 103,8	+1,2%	-0,7%	+3,8%	+0,3 pt	-0,2 pt	+0,8 pt
- Médicaments rétrocédés	107,0	-8,9%	-7,8%	-10,0%	-0,2 pt	-0,2 pt	-0,3 pt
LPP	432,6	+0,3%	-1,8%	+3,4%	+0,0 pt	-0,2 pt	+0,3 pt

Source : CCMSA

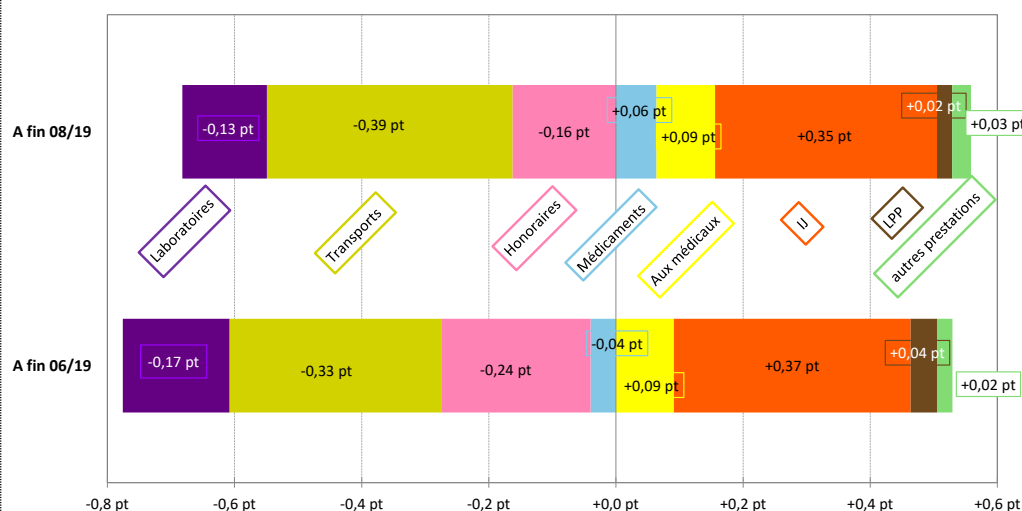
Baisse atténuée des remboursements de soins de ville

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole, corrigés des jours ouvrables et des variations saisonnières, diminuent de **0,1 %** sur douze mois glissants à fin août 2019, soit une baisse légèrement moins marquée qu'à fin juin 2019 (- 0,2 %).

Les postes qui contribuent le plus à la baisse des remboursements sont les frais de **transports** (- 0,39 pt), les **honoraires médicaux** (- 0,16 pt) et les analyses en **laboratoire** (- 0,13 pt). A contrario, les versements d'**indemnités journalières**, les remboursements de soins des **auxiliaires médicaux** et désormais les **médicaments** ont une contribution positive à l'évolution des soins de ville.

Graphique 1 : Contribution à l'évolution ACM des soins de ville par grands postes

Date de soins à fin août 2019 complétée avec les remboursements à fin octobre 2019



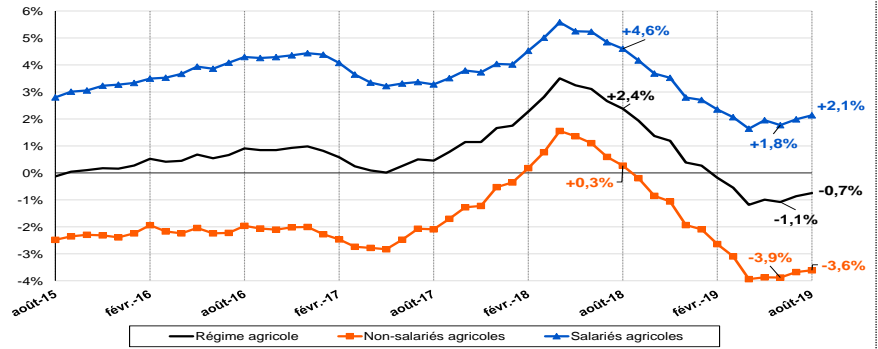
Source : CCMSA

Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin août 2019

Remboursements des honoraires médicaux

Les remboursements d'**honoraires** ont atteint un palier au deuxième trimestre 2019, restant sur un rythme de baisse très similaire pendant trois mois (- 1,1 % à fin juin). Sur les deux mois suivants, ils s'infléchissent vers une reprise, ne **diminuant** plus que de **0,7 %** à fin août 2019. Tandis que l'évolution des remboursements de **généralistes** s'atténue (- 3,7 % à fin août 2019 après - 3,9 %), celle des **spécialistes** s'accélère légèrement (**+ 0,3 %** à fin août après + 0,2 %). Les remboursements de **soins dentaires** suivent quant à eux une trajectoire nettement haussière (**+ 1,1 %** à fin août), avec la mise en œuvre de revalorisations des soins conservateurs en contrepartie d'un plafonnement progressif des soins prothétiques.

Graphique 2 : honoraires des médecins, dentistes et sages-femmes par régime (date de soins - évolution ACM cvs-cjo)

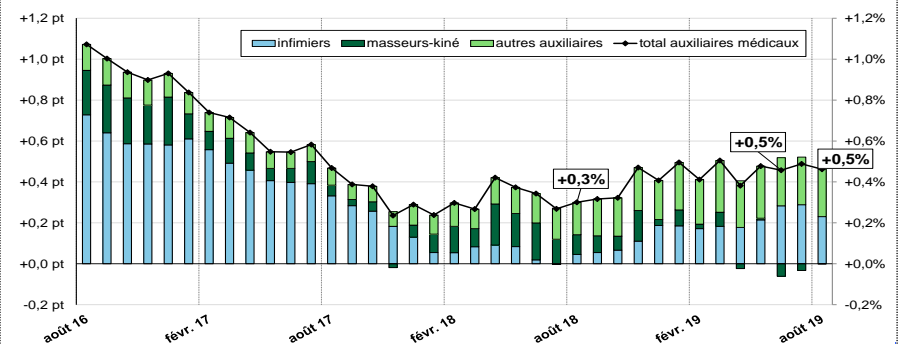


Source : CCMSA

Remboursements de soins des auxiliaires médicaux

La progression des remboursements de soins des auxiliaires médicaux à fin août 2019 (**+ 0,5 %**) est identique à celle de fin juin. Cette stabilité masque des divergences selon les professions. S'agissant des **soins infirmiers**, les remboursements sont en légère décélération (**+ 0,3 %** à fin août, - 0,1 point). A contrario, ceux de **masso-kinésithérapie** amorcent une reprise (évolution nulle après - 0,3 % à fin juin). Les remboursements relatifs aux **autres auxiliaires médicaux**, orthophonistes et orthoptistes en tête, continuent de contribuer à la croissance (**+ 7,0 %** sur un an), malgré leur faible poids (4 % des auxiliaires).

Graphique 3 : Auxiliaires médicaux : évolution et contribution par profession (date de soins - évolution ACM cvs-cjo)



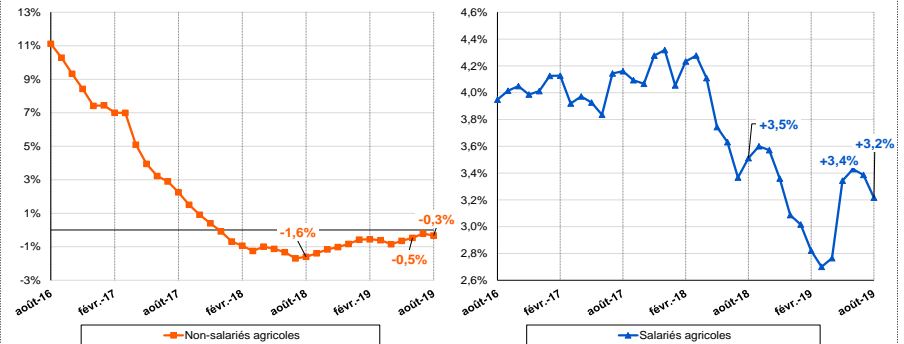
Source : CCMSA

Indemnités journalières (IJ) Maladie

Chez les non-salariés agricoles, les versements d'**IJ maladie** représentent 2,7 % des soins de ville et diminuent de 0,3 % à fin août 2019, après - 0,5 % à fin juin.

Au régime des salariés, les IJ maladie représentent 13 % des soins de ville. En net rebond au deuxième trimestre (culminant à + 3,4 % à fin juin), leurs versements marquent le pas sur les deux mois suivants, portant l'évolution à + 3,2 % fin août 2019.

Graphique 4 : Versements d'IJ Maladie par régime (date de soins - évolution ACM cvs-cjo)

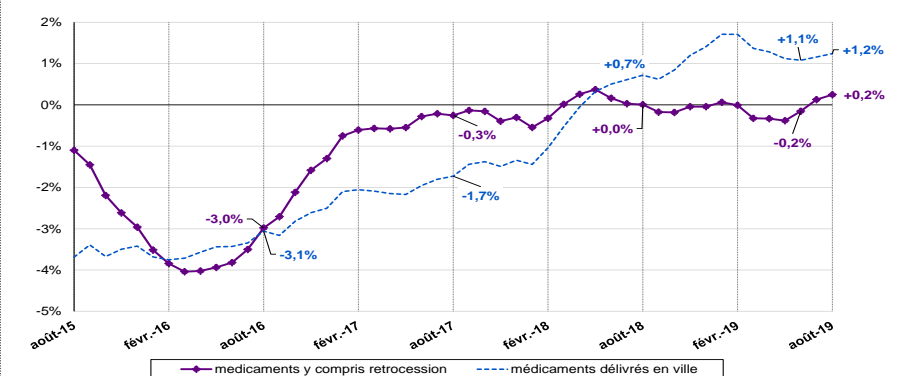


Source : CCMSA

Remboursements de médicaments

En repli contenu à fin juin 2019 (- 0,2 %), les remboursements de **médicaments** sont désormais en hausse (**+ 0,2 %** à fin août 2019). Les ouvertures successives en 2018 de délivrance en officine de ville de certaines molécules, en particulier les anticancéreux Cabometyx®, et Ibrance®, ainsi que Entresto® (traitement de l'insuffisance cardiaque chronique), ont entraîné d'une part, la croissance des remboursement de médicaments **délivrés en ville**, en légère accélération à fin août (**+ 1,2 %** soit + 0,1 point par rapport à la croissance à fin juin), et d'autre part, la forte diminution de ceux des **médicaments rétrocedés**, moins marquée cependant à fin août qu'à fin juin (- 8,9 % après - 11,3 %).

Graphique 5 : Médicaments y compris et hors rétrocession (date de soins - évolution ACM cvs-cjo)



Source : CCMSA

Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin août 2019

Tableau 3 : Evolution des remboursements de cliniques en date de soins

Evolution des remboursements de soins de ville en date de soins à fin août 2019 avec les remboursements à fin octobre 2019	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)
TOTAL	100%	-0,2%	-0,2	100%	-2,4%	-1,4	100%	2,9%	1,2
MCO : Activité de médecine, chirurgie, obstétrique	84%	-0,1%	-0,1	84%	-2,2%	-1,1	83%	3,0%	1,0
Part tarif	70%	-0,7%	-0,5	69%	-2,6%	-1,1	70%	2,0%	0,6
Médicaments en sus	5%	14,2%	0,6	4%	9,3%	0,2	6%	19,3%	0,4
Dispositifs médicaux en sus	9%	-1,9%	-0,2	11%	-3,7%	-0,2	7%	1,8%	0,1
SSR : soins de suite et de réadaptation (*)	13%	-1,9%	-0,3	14%	-3,7%	-0,3	12%	0,9%	0,0
Psychiatrie	3%	5,2%	0,2	2%	1,5%	0,0	5%	7,2%	0,1

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : CCMSA

Atténuation de la baisse des montants remboursés pour les soins effectués en cliniques

Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile et corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrables, baissent de 0,2 % à fin août 2019 après - 0,4 % à fin juin 2019.

Le régime des non-salariés explique la diminution des dépenses avec un recul de 2,4 % (contribution de - 1,4 point), tandis que les remboursements augmentent de 2,9 % pour les salariés agricoles (contribution de 1,2 point).

Pour l'ensemble du régime agricole, ce sont les frais relatifs aux activités de soins de suite et de réadaptation (SSR) hors dotation modulée à l'activité (DMA) qui contribuent le plus à la baisse des dépenses de cliniques (contribution de - 0,3 point), suivis des frais de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (contribution de - 0,1 point).

Les remboursements de soins en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO)

Au régime agricole, les dépenses liées aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) se stabilisent depuis juin 2019 (- 0,1 %). Cette stabilité cache des évolutions contrastées selon les différents postes de dépenses.

La part tarif, qui comprend principalement les frais de séjours (hors liste en sus), l'hospitalisation à domicile (HAD) et la dialyse, baisse de 0,7 %. Ce recul reste imputable au régime des non-salariés (- 2,6 %) sous l'effet de la baisse de la patientèle et de certains tarifs (en particulier l'hémodialyse en séances). Chez les salariés, la hausse des remboursements s'élève à 2,0 % et est liée en partie à la croissance des affiliés à ce régime.

Au régime agricole, les remboursements de dispositifs médicaux en sus connaissent un repli de 1,9 %.

A l'inverse, les dépenses de médicaments en sus sont en forte croissance (+ 14,2 %), en particulier dans le régime des salariés (+ 19,3 %). Ce dynamisme fait suite à l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et à des extensions d'indication.

Le poste MCO, qui représente 84 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de - 0,1 point.

Atténuation du recul des remboursements de soins de suite et de réadaptation (SSR)

Le recul des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR) hors dotation modulée à l'activité (DMA) s'atténue avec une baisse de 1,9 % à la fin août 2019, après une baisse de 3,9 % fin juin 2019. Les deux régimes présentent des évolutions divergentes : - 3,7 % pour les non-salariés (après - 6,4 % fin juin 2019) et + 0,9 % pour les salariés (après + 0,1 % fin juin 2019).

Pour couvrir l'ensemble du champ SSR, il conviendrait de prendre en compte la DMA. Néanmoins, cette dernière est une dotation inter-régime dont le montant imputable au régime agricole n'est connu qu'en fin d'année. Elle n'est donc pas prise en compte dans ce suivi.

Les dépenses de SSR, qui représentent 13 % des dépenses de cliniques, contribuent à la baisse des remboursements à hauteur de - 0,3 point.

Hausse des frais de séjours en psychiatrie

Au régime agricole, les frais de séjours en psychiatrie augmentent de 5,2 % à la fin août 2019, évolution similaire à fin juin 2019.

La croissance est plus marquée au régime des salariés (+ 7,2 %) qu'au régime des non-salariés (+ 1,5 %).

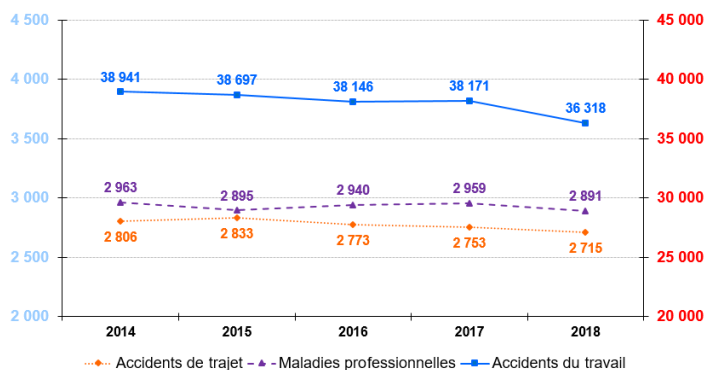
Du fait du faible poids du poste (3 % de l'ensemble des dépenses), les évolutions sont très volatiles et contribuent faiblement à l'évolution totale des dépenses de cliniques (+ 0,2 point).

Sigles : DMA : dotation modulée à l'activité, HAD : hospitalisation à domicile, MCO : médecine, chirurgie, obstétrique, SSR : soins de suite et de réadaptation

Contact : Audrey Hengel - DSEF Département Prestations maladie – hengel.audrey@ccmsa.msa.fr

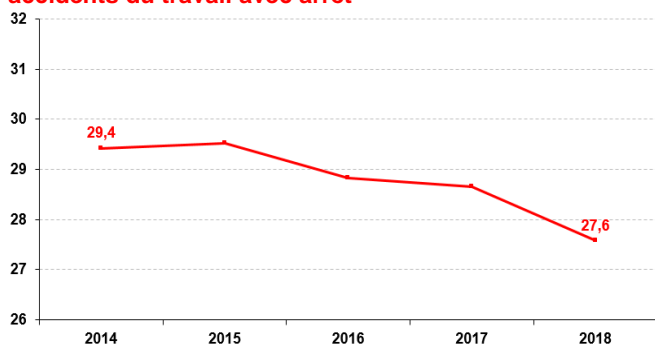
Accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles en 2018

Graphique 1 : Evolution annuelle du nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles



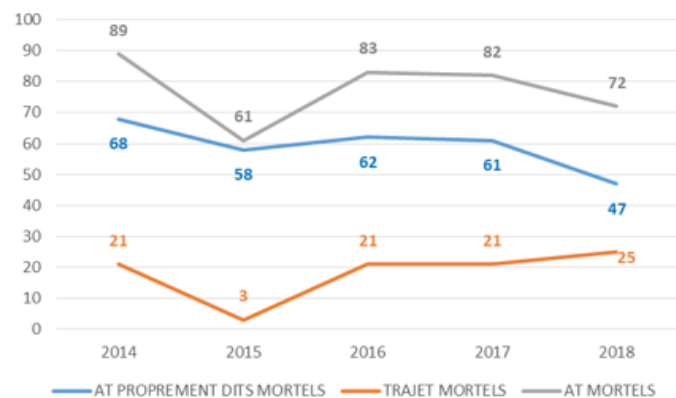
Source : CCMSA

Graphique 2 : Evolution annuelle de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt



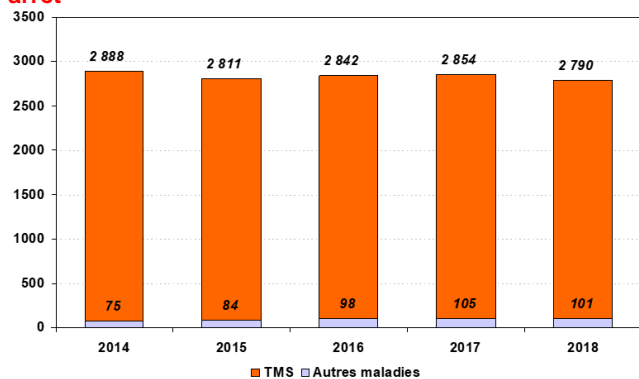
Source : CCMSA

Graphique 3 : Evolution annuelle des AT mortels



Source : CCMSA

Graphique 4 : Evolution annuelle du nombre de TMS avec arrêt



Source : CCMSA

Baisse des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles avec arrêt

En 2018, 41 924 accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles (ATMP) avec arrêt sont reconnus (86,6 % sont des accidents du travail, 6,9 % des maladies professionnelles et 6,5 % des accidents de trajet).

Entre 2014 et 2018, le nombre d'accidents du travail avec arrêt baisse en moyenne chaque année de 0,4 %. En 2018, avec 36 318 accidents reconnus, la baisse est de 4,9 % sur un an.

Le nombre de maladies professionnelles avec arrêt recule sur la période de 2014 à 2018 (- 0,2 % en moyenne annuelle). En 2018, celui-ci diminue de 2,3 %.

Sur la période 2014-2018, le nombre d'accidents de trajet avec arrêt décroît en moyenne de 0,2 % par an (- 1,4 % en 2018).

Baisse du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt en 2018

Sur la période 2014-2018, la stabilité du nombre d'heures travaillées (- 0,1 % annuellement sur la période) s'accompagne d'une baisse du nombre d'accidents du travail avec arrêt de 0,4 % par an.

En 2018, le taux de fréquence enregistre une baisse de 3,8 % et atteint 27,6 accidents par million d'heures travaillées.

Le taux de fréquence est plus élevé pour le secteur « organisme de remplacement, travail temporaire » (78,4), suivi par le secteur « entraînement, dressage, haras » (73,5).

Baisse des accidents mortels du travail sur la période 2014-2018

De 2014 à 2018, les salariés agricoles sont victimes de 387 accidents mortels dont 296 accidents du travail et 91 accidents de trajet. Cela représente en moyenne 77 décès chaque année.

En 2018, 72 salariés sont victimes d'accidents mortels du travail, un chiffre en baisse par rapport à 2017. Sur la période 2014-2018, le nombre de victimes fluctue annuellement, et 2018 est la seconde année la moins « accidentogène » (fourchette comprise entre 60 et 90 cas annuels).

Baisse du nombre de troubles musculo-squelettiques (TMS) en 2018

En 2018, 2 790 TMS avec arrêt ont été reconnus, en baisse de 2,2 % sur un an.

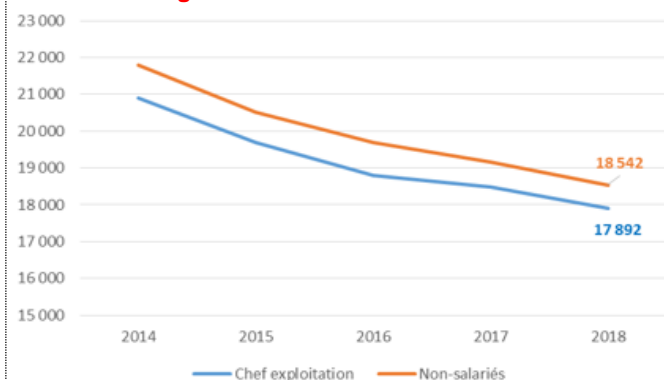
Le nombre de TMS fluctue depuis 2014 mais son évolution annuelle est en moyenne négative sur la période 2014 à 2018 (- 0,8 %).

Sigles : ATMP : accidents du travail et maladies professionnelles, TMS : troubles musculo-squelettiques.

Contact : Eric Hugues, Nicolas Viarouge - DSEF Département Synthèse - hugues.eric@ccmsa.msa.fr - viarouge.nicolas@ccmsa.msa.fr

Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles en 2018

Graphique 1 : Evolution annuelle des accidents du travail des non-salariés agricoles

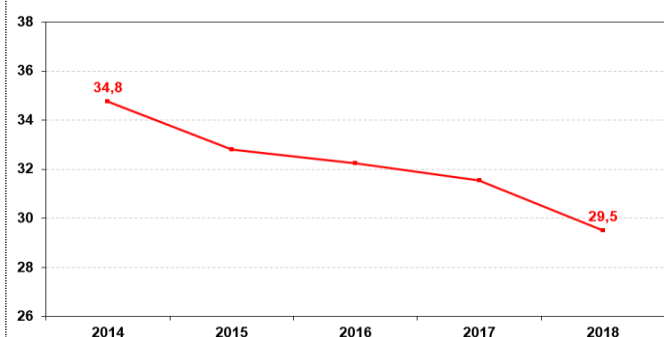


Source : CCMSA

Baisse des accidents du travail des non-salariés agricoles entre 2014 et 2018

En 2018, 20 232 ATMP sont reconnus chez les non-salariés agricoles. Les accidents du travail sont majoritaires (18 542, soit 91,6 %), les maladies professionnelles s'élèvent à 1 509 (7,5 %) et les accidents de trajet à 181 (0,9 %). Les ATMP des non-salariés diminuent de 2,6 % sur un an et de 3,9 % par an sur la période 2014-2018. En 2018, les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole sont victimes de 17 892 accidents du travail, ce qui représente 91,8 % de leurs ATMP, en baisse de 1,9 % sur un an.

Graphique 2 : Evolution annuelle de l'indice de fréquence* des accidents du travail avec arrêt indemnisé des chefs d'exploitation



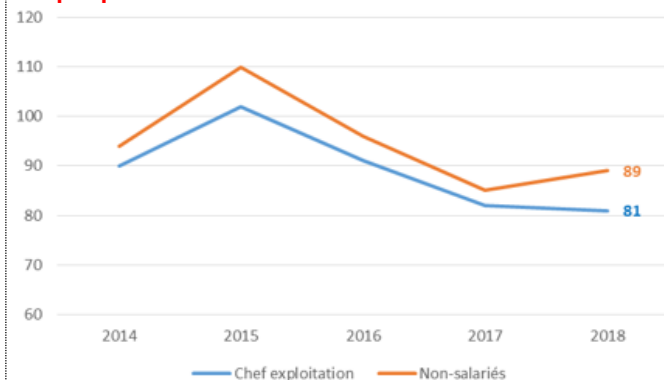
* Nombre d'AT avec 1^{er} arrêt indemnisé pour 1000 chefs d'exploitation

Source : CCMSA

Diminution de l'indice de fréquence des AT avec arrêt indemnisé des chefs d'exploitation sur la période 2014-2018

Pour les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole, l'indice de fréquence passe, pour 1 000 affiliés, de 34,8 accidents du travail avec arrêt indemnisé en 2014 à 29,5 en 2018. Cela représente une diminution moyenne de 3,8 % par an sur la période.

Graphique 3 : Evolution annuelle des ATMP mortels

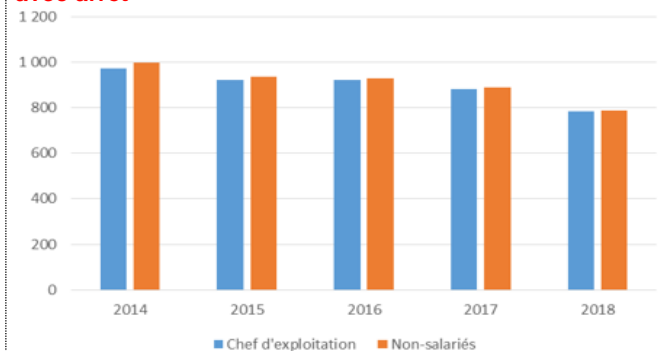


Source : CCMSA

Baisse des ATMP mortels en 2018

Au cours de la période 2014-2018, le nombre d'ATMP mortels varie avec un pic atteint en 2015 (110) et un point bas en 2017 (85). En 2018, le nombre d'ATMP mortels s'élève à 89. Pour les accidents du travail, la hausse est de 4,7 % en 2018 pour les non-salariés mais en baisse de 1,2 % pour les chefs d'exploitation (91 % des AT mortels). Ainsi, 81 chefs d'exploitation agricole sont victimes d'un accident du travail mortel en 2018.

Graphique 4 : Evolution annuelle du nombre de TMS avec arrêt



Source : CCMSA

Baisse des troubles musculo-squelettiques (TMS) avec arrêt de 2014 à 2018

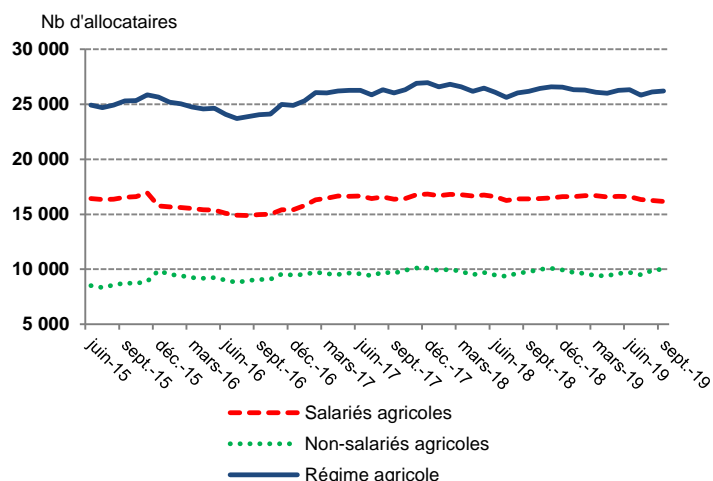
Sur la période 2014-2018, le nombre de TMS avec arrêt des non-salariés agricoles tous statuts est en baisse de 5,2 % par an (4,9 % pour les seuls chefs d'exploitation et d'entreprise agricole). En 2018, 789 TMS avec arrêt ont été indemnisés au régime des non-salariés, en baisse de 11,2 % sur un an. Le recul est équivalent pour les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole (783 TMS avec arrêt).

Sigles : ATMP : accidents du travail et maladies professionnelles, TMS : troubles musculo-squelettiques.

Contact : Eric Hugues, Nicolas Viarouge - DSEF Département Synthèse - hugues.eric@ccmsa.msa.fr - viarouge.nicolas@ccmsa.msa.fr

Famille : rSa et prime d'activité au 3^e trimestre 2019

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa selon le régime agricole



Source : CCMSA

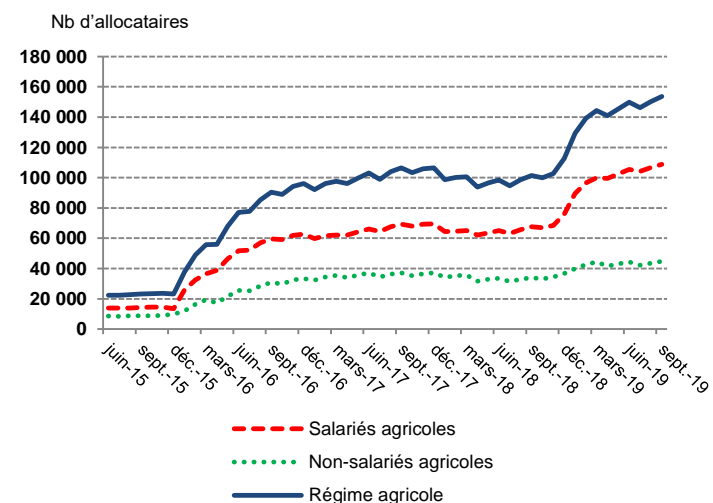
Le nombre d'allocataires du rSa augmente légèrement en septembre 2019 au régime agricole

En septembre 2019, le nombre d'allocataires du **revenu de solidarité active (rSa)** au régime agricole s'établit à 26 200 en France métropolitaine et Saint-Barthélemy. Les effectifs progressent de 0,1 % sur un an, après une hausse de 0,8 % au trimestre précédent.

Au régime des salariés agricoles, 16 170 allocataires ont perçu le rSa au mois de septembre 2019. Ils représentent 61,7 % des bénéficiaires du régime agricole. Les effectifs reculent de 2,6 % par rapport à juin 2019.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires s'établit à 10 030 en septembre 2019 (38,3 % des bénéficiaires du régime agricole), en hausse de 3,4 % par rapport à juin 2019.

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa activité et de la prime d'activité selon le régime agricole



Source : CCMSA

La croissance du nombre d'allocataires de la prime d'activité se poursuit

La montée en charge des effectifs bénéficiaires de la prime d'activité se poursuit en septembre 2019 : + 2,5 % par rapport à juin 2019. Elle résulte d'une croissance simultanée des effectifs dans les deux régimes agricoles.

Au mois de septembre 2019, près de 108 810 foyers ont bénéficié de la prime d'activité au régime des salariés agricoles, en hausse de 3,1 % par rapport à juin 2019 et de 61,2 % sur un an. Ils représentent 70,8 % des bénéficiaires du régime agricole.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires de la prime d'activité s'élève à 44 770 (29,2 % des bénéficiaires du régime agricole), soit une hausse de 1,2 % par rapport à juin 2019 et une progression de 32,1 % sur un an.

Sigles : rSa : revenu de solidarité active

Contact : Inaam Chaabane Bouzid - DSEF Département Famille – chaabane-bouzid.inaam@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



MSA Caisse Centrale 19 rue de Paris CS 50070 93013 Bobigny Cedex	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds Directrice de la publication, Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr Responsable Département Synthèse, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr Responsable Service Financement et gestion du risque, Yannick SEVESTRE - sevestre.yannick@ccmsa.msa.fr Rédacteurs : C. ROUSSEAU, C. RAOULT, C. PREVOT, A. HENGEL, E. HUGUES, N. VIAROUGE, I. CHAABANE-BOUZID Diffusion : C. GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr , N. FERKAL - ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr
---	--

